

Lycée des métiers du Bois et de la Transition écologique

Quels débouchés ?

Après quelques années d'expérience, le titulaire d'un BTS SCBH peut prétendre exercer les métiers suivants :

- dessinateur projeteur
- métreur
- technicien bureau de méthodes
- chef d'équipes ou conducteur de travaux
- technicien de fabrication, de pose ou de chantier bois.

Il peut également poursuivre ses études en : prépa ATS, écoles d'ingénieurs, licence professionnelle...

Organisation de l'examen			
Nature des épreuves	Coef.	Forme	Durée
E1 – Culture générale et expression	3	Ponctuelle	4 h
E2 – Langue vivante étrangère 1	3	CCF 2 situations	-
E3 – Mathématiques et Sciences Physiques			
Mathématiques	2	CCF 2 situations	-
Sciences physiques	2	CCF 3 situations	-
E4 – Étude technico-économique			
Répondre à une affaire	2	Ponctuelle	30h +oral 20 min
Analyse, dimensionnement et choix des composants	4	Ponctuelle	4 h
E5 – Conception et suivi de chantier			
Conception des systèmes constructifs bois	6	Ponctuelle	100h + oral 40 min
Suivi de chantier	2	Ponctuelle	Oral 30 min
E6 – Expérimentation et mise en œuvre	4	CCF 2 situations	-
EF1 – langue vivante facultative		Ponctuelle	Oral 20 min
EF2 – Culture design et architecture		CCF 1 situation	-

La vie de l'établissement et les filières bois sont présentées dans une vidéo à retrouver à cette adresse :

youtu.be/wbWdf5kzV8s

Lycée des
Andaines


ACADÉMIE DE NORMANDIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Lycée** des
Andaines

La Ferté Macé
02 33 14 00 50

100 %
apprentissage

IFPRA INSTITUT
DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
EN RÉGION ACADÉMIQUE



**Systemes Constructifs
Bois et Habitat**



www.lyceedesandaines.fr

BTS - S.C.B.H.
Statut apprenti

Objectifs de la formation

Le titulaire du brevet de technicien supérieur SCBH est amené à exercer son métier dans les domaines de la construction bois appliqués à l'habitat individuel et collectif, aux bâtiments industriels ou agricoles, charpentes, et ce sur des projets de nouveaux bâtiments, d'extensions ou de rénovations.

- Il intervient à tous les niveaux du projet :
- ◆ le chiffrage et la réponse à un appel d'offre,
 - ◆ la conception des ouvrages en bois (maisons à ossature bois, charpentes traditionnelles et industrielles, structures lamellées-collées...),
 - ◆ le dimensionnement des structures,
 - ◆ l'organisation et la gestion d'une fabrication,
 - ◆ l'organisation et le suivi d'un chantier, ainsi que l'installation et la mise en œuvre de différentes structures.

Conditions d'admission



- Il faut être titulaire, au choix, d'un :
- Bac pro Technicien Constructeur Bois
 - Bac pro Technicien Menuisier Agenceur
 - Bac STI2D
 - Bac Scientifique
 - BP Charpentier Bois



Secteurs d'activité



- la construction de bâtiments dont la structure est majoritairement en bois (maison individuelle, habitat collectif, bâtiments à usage sportif, tertiaire, industriel, agricole)
- la maintenance, la réhabilitation, la rénovation, la surélévation, l'extension du bâti existant
- la charpente (traditionnelle ou industrielle), l'enveloppe et les vêtements des bâtiments
- les études techniques, l'ingénierie des systèmes constructifs bois
- la maîtrise d'œuvre (cabinet d'architecte...)
- la coordination et le pilotage d'opérations de construction et de rénovation.



Lycée labellisé E3D *

*E3D : Démarche globale de Développement Durable

Enseignements et horaires

	Disciplines	Apprentis
Enseignement général	Culture générale et expression	4 h 30
	Langue vivante étrangère (Anglais)	3 h
	Mathématiques	4 h 30
	Physique et chimie	4 h 30
	Etude architecturale	3 h
Enseignement professionnel	Organisation et mise en œuvre	8 h
	Etude et préparation de projet	7 h 30

Horaires indicatifs

- ➔ La formation est co-assurée par l'entreprise de l'apprenti et le CFA. La période au CFA est d'environ 20 semaines par année scolaire.
- ➔ Vous devez rechercher une entreprise susceptible de vous accueillir durant les 2 ans de formation.
- ➔ Si vous avez un parcours atypique ou si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'établissement.

